

PREVENTION

Médecines alternatives		
Consultation d'ostéopathie et chiropratique	20€ par séance dans la limite de 4 séances par an	(ostéopathe ayant reçu le droit d'exercer par les autorités de tutelle)
Consultation de médecin acupuncteur	10€ par séance	
Actes non pris en charge ou partiellement par la Sécurité sociale		
Psychothérapie des enfants	Bilan : forfait de 50€ Traitement : forfait de 30 ^e par séance	Participation dans la limite de la dépense engagée, pour les ayants droit jusqu'à leur 18 ^{ème} anniversaire, sous réserve de prescription médicale.
Pédicure* actes pris en charge ou non par la sécurité sociale	30€ par séance dans la limite de 3 séances par an	Sur présentation d'une prescription médicale
Examens de laboratoire non pris en charge par la sécurité sociale	Forfait annuel de 30€, dans la limite du prix payé	Sur présentation d'une prescription médicale
Produits et accessoires médicalement prescrits aux insulino-dépendants, et délivrés en pharmacie	Remboursement intégral du reste à charge	Sur présentation d'une prescription médicale
Vaccins et injections (y compris pour les voyages à l'étranger)	Remboursement intégral du prix du vaccin et de des frais d'injection	Sur présentation d'une prescription médicale
Contraceptifs oraux	36€ par an	Sur présentation d'une prescription médicale
Maternité		
Test ADN pour la recherche de la trisomie 21 (chez les femmes de 35 ans et plus)	Remboursement intégral	Sur présentation d'une prescription médicale
Amniocentèse (pour les femmes de plus de 30 ans)	Forfait de 152,50€	Dans la limite du prix payé et sur justificatif médical
Maternité assistée (prise en charge des frais de transport et d'hébergement liés au traitement)	Forfait de 155€ dans la limite de 4 séances pour l'ensemble du traitement	Dans la limite du prix payé et sur justificatif médical.
Prévention		
Densitométrie osseuse (pour les adhérents d'au moins 45 ans)	Forfait de 45€	Dans la limite du prix payé et d'un examen tous les deux ans
Pose d'un holter	Forfait de 100€	Dans la limite de la dépense engagée ou du reste à charge en cas de prise en charge par la sécurité sociale.
Coloscopie virtuelle	Remboursement intégral	Sur présentation d'une prescription médicale